

Les abus "sécuritaires" sous surveillance
le monde.fr | 08.04.08 |

Simultanément, deux organismes indépendants et un groupe de chercheurs publient les résultats de leurs travaux et réflexions autour d'un même sujet : les relations entre les citoyens et les institutions policières et judiciaires. Mardi 8 avril, [la Commission nationale de déontologie de la sécurité \(CNDS\) édite son rapport annuel](#), dans lequel elle pointe les abus commis par les forces de l'ordre et l'administration pénitentiaire. Le même jour, [la Commission nationale de l'informatique et des libertés \(CNIL\)](#) rend publique une étude critique sur la vidéosurveillance et les Français. Enfin, dix chercheurs tiennent à Paris, en partenariat avec l'université de Chicago et le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, un colloque sur ce qu'ils nomment "la frénésie sécuritaire".

«Le décalage entre la loi et la pratique est trop large»
Thomas Hammarberg, chargé des droits de l'homme au Conseil de l'Europe. Recueilli par Ondine Millot

Liberation.fr : mercredi 9 avril 2008

L'Etat français vient d'être condamné pour non-respect de la dignité humaine en prison, une loi pénitentiaire est en préparation. Pensez-vous que la France doit encore évoluer sur la question des droits de l'homme en prison ?

Un directeur de prison renvoyé au tribunal pour un suicide
Lemonde.fr | 16.04.08

L'ancien directeur de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, Alain Jégo, est renvoyé ainsi que l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), devant le tribunal correctionnel, pour "homicide involontaire" après le suicide d'un détenu.

Dati se penche sur la réinsertion des détenus
20minutes.fr | 14.04.08

La réinsertion professionnelle et les aménagements de peines, voilà les priorités de Rachida Dati en visite vendredi au centre de détention de Muret.

Dati : « la réinsertion des détenus est une priorité du gouvernement »
Nouvelobs.com | 14.04.08

Les dominantes de la prochaine loi pénitentiaire, second texte en 60 ans, seront l'éducation, la formation, les aménagements de peine et les aspects relatifs à l'incarcération » a expliqué la Garde des Sceaux, en visite dans un centre de détention.
